

OBJECTIFS

- Evaluer l'opportunité de créer une SCI.
- Connaître les intérêts capitalistiques et les incidences juridiques et fiscales.
- Comprendre son usage, ses particularités et son intérêt.

PUBLIC

- > Chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur du secteur artisanal.
- > Chef d'entreprise, salarié hors secteur artisanal, porteur de projet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Formateur spécialiste en droit des affaires. Analyse des situations individuelles.
- > Formation accessible en présentiel ou à distance.

PRÉ-REQUIS

- > Aucun.

ÉVALUATION

- > Questionnaire d'évaluation, attestation de suivi de formation et d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.

ACCESSIBILITÉ

- > Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 61 10 47 47.

DÉLAI D'ACCÈS

- > Jusqu'à la veille de la formation.

PROGRAMME

Répondre à la question : « faut-il créer une SCI? »

La SCI de gestion :

- Comment la constituer,
- Quelle fiscalité,
- Quel système d'imposition,
- Quelles règles juridiques.

Les bons usages de la SCI :

- Locaux, capital, placements, questions/réponses.

La sortie d'un associé :

- Cession de parts, transmission, retrait...

La disparition de la société :

- Dissolution, liquidation, partage, droits d'enregistrement.

Analyse des situations individuelles.

DURÉE : 1 jour - 7 heures

DATES ET HORAIRES : se reporter au [calendrier des formations](#) sur notre site internet

TARIF : 285€ par jour de formation (prise en charge possible par le conseil de la formation, opco, Pôle Emploi ou CPF)

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

Contact 05 61 10 47 47
formation@cm-toulouse.fr

Je m'inscris

CMA 31
18 bis bd Lascrosses 31000 TOULOUSE

IFCMA
55 bd de l'Embouchure 31200 TOULOUSE

